



Ipsos Reid

Sondage 2010 des ACVM sur la retraite et les placements

**Réalisé pour les
Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

**Résumé
le 28 septembre 2010**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
Principales constatations.....	1
Méthode employée	1
Aperçu des constatations	2
État de préparation financière à la retraite et sources de revenu de retraite des Canadiens.....	2
Tolérance au risque et réaction probable à une recommandation de placement.....	2
Conduite à l'égard de recherches préalables à un placement potentiel.....	3

RÉSUMÉ

Les autorités en valeurs mobilières provinciales et territoriales du Canada diffusent de l'information à l'intention des investisseurs pour les aider à prendre des décisions de placement éclairées et à reconnaître, éviter et dénoncer les placements frauduleux. En 2010, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont chargé Ipsos Reid de réaliser un sondage sur l'attitude et l'expérience des Canadiens concernant la préparation à la retraite et les décisions de placement.

L'étude visait particulièrement à déterminer :

- ✓ l'état de préparation financière à la retraite des Canadiens
- ✓ les placements réalisés pour l'avenir
- ✓ les sources de revenu de retraite
- ✓ la réaction probable à une recommandation de placement
- ✓ la conduite à l'égard de recherches préalables à un placement potentiel.

Principales constatations

1. Les Canadiens qui possèdent actuellement des placements sont deux fois plus susceptibles que ceux qui n'en possèdent pas de croire qu'ils auront suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins à la retraite.
2. Les répondants qui possèdent déjà des placements déclarent avoir fait des recherches sur leur dernière occasion de placement (soit eux-mêmes, soit par l'entremise de leur conseiller financier).
3. La plupart des répondants, en présence d'une recommandation de placement offrant des rendements élevés provenant d'un ami ou d'un membre de leur famille, feraient davantage de recherches avant d'investir.

Méthode employée

Entre le 16 et le 19 août 2010, Ipsos Reid a interviewé en ligne 2 318 adultes canadiens représentant la population générale. Des échantillons disproportionnés ont été sélectionnés pour trois provinces, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, afin d'obtenir des échantillons provinciaux fiables. Les données ont été pondérées pour illustrer la population adulte du Canada.

Dans le résumé des résultats, les données sont présentées pour l'ensemble du Canada et par province lorsque les résultats provinciaux comportent des différences notables. Signalons qu'en raison de la taille réduite des échantillons en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires, les données ne sont pas présentées séparément pour ces provinces ou cette région.

Un échantillon de la taille de l'échantillon du sondage comporte une marge d'erreur de $\pm 2,4$ points de pourcentage (compte tenu d'un intervalle de confiance de 95 %).

Aperçu des constatations

État de préparation financière à la retraite et sources de revenu de retraite des Canadiens

- Les Canadiens sont également partagés (50-50) sur la question de savoir s'ils jugent qu'ils auront ou non assez d'argent pour subvenir à leurs besoins à la retraite. La moitié des répondants (50 %) estiment qu'ils auront certainement (10 %) ou probablement (40 %) assez d'argent; de même, la moitié d'entre eux jugent qu'ils n'auront probablement pas (34 %) ou certainement pas (16 %) assez d'argent.
 - Les Manitobains sont plus susceptibles de croire qu'ils auront suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins à la retraite (62 % sont d'avis qu'ils en auront certainement ou probablement assez), tandis que les Néo-Brunswickois sont moins susceptibles de le croire (42 % considèrent qu'ils en auront certainement ou probablement assez).
- Six personnes possédant actuellement des placements sur dix (62 %) jugent qu'elles auront assez d'argent pour subvenir à leurs besoins à la retraite. Par contre, seulement trois sur dix (31 %) de celles qui n'ont aucun placement à l'heure actuelle sont d'avis qu'elles en auront suffisamment.
- Six Canadiens sur dix (62 %) possèdent déjà des placements pour l'avenir. Plus de la moitié (55 %) ont placé des fonds dans un REER, un FERR ou un régime de retraite et deux sur dix ont un placement dans un CELI (21 %) ou à l'extérieur de tels régimes (21 %). Quatre Canadiens sur dix (38 %) ne possèdent actuellement aucun placement pour leur avenir.
 - Les Manitobains (80 %), les Albertains (69 %) et les Ontariens (66 %) sont plus susceptibles d'avoir effectué des placements pour l'avenir.
 - Les Québécois (48 %), les Néo-Brunswickois (48 %) et les Néo-Écossais (46 %) sont moins susceptibles d'avoir effectué des placements pour l'avenir.
- Sept Canadiens sur dix (71 %) ont l'intention de compter, comme source de revenu de retraite, sur une pension du gouvernement. La moitié (50 %) s'attend à recevoir une pension d'un employeur. Quatre personnes sur dix (44 %) prévoient tirer un revenu de leurs propres placements ou de ceux de leur ménage ou encaisser de tels placements, une sur trois (32 %) dispose d'épargnes autres que des placements, et une sur cinq (20 %) compte utiliser la valeur nette réelle de sa maison. Quatre Canadiens sur dix (39 %) projettent de travailler à temps partiel ou occasionnellement à leur retraite pour générer un revenu.

Tolérance au risque et réaction probable à une recommandation de placement

Un Canadien sur dix (9 %) déclare qu'il ferait ou a fait des placements plus risqués afin de profiter de rendements potentiels plus élevés. Ceux qui possèdent déjà des placements sont plus portés à assumer des risques; plus d'un Canadien sur dix (13 %) ferait ou a fait des placements plus risqués afin de profiter de rendements potentiels plus élevés. Presque la moitié des Canadiens (47 %) et six personnes ne possédant actuellement pas de placements sur dix (62 %) affirment qu'ils ne feraient pas de placements plus risqués, peu importe leur situation financière.

- Quatre Canadiens sur dix de plus (43 %) et la moitié des personnes possédant actuellement des placements (49 %) seraient prêts à envisager quelques placements plus risqués.

- Les Néo-Écossais (10 % feraient ou ont fait des placements plus risqués, 52 % envisageraient des placements plus risqués), les Albertains (9 %, 52 %), les Britanno-Colombiens (7 %, 52 %) et les Manitobains (6 %, 52 %) sont plus susceptibles de faire ou d'envisager des placements plus risqués.
- Les Québécois (57 %) et les Néo-Brunswickois (53 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils ne feraient pas de placements plus risqués quelle que soit leur situation financière.
- Si un ami, un membre de leur famille, un collègue de travail ou un membre d'un groupe dont ils font partie leur recommandait un placement offrant des rendements élevés, plus de quatre répondants et personnes possédant déjà des placements sur dix (44 %) feraient des recherches pour se renseigner davantage sur le placement et trois sur dix (28 % des Canadiens, 33 % des personnes possédant déjà des placements) en parleraient à leur conseiller financier pour connaître son avis.
- Un Canadien sur quatre (26 %) et un Canadien possédant actuellement des placements sur cinq (21 %) n'investiraient pas dans quoi que ce soit dont ils entendraient parler de cette façon. Seulement 2 % affirment qu'ils investiraient avant que ce ne soit plus possible.

Conduite à l'égard de recherches préalables à un placement potentiel

- Lorsqu'on demande aux personnes possédant actuellement des placements si elles ont fait, pour la dernière occasion de placement qu'elles ont eue, des recherches pour vérifier les antécédents de l'entreprise ou des personnes proposant le placement, trois sur dix (31 %) affirment avoir personnellement fait des recherches.
- Presque la moitié des Canadiens ont demandé à leur conseiller financier de faire des recherches ou une vérification des antécédents pour eux (40 % ont déclaré que leur conseiller les a faites et 9 % qu'ils supposent qu'il les a faites).
 - Plus d'un Québécois sur trois (36 %) affirme avoir personnellement fait des recherches, alors que la moitié des Manitobains (50 %) et des Britanno-Colombiens (47 %) déclarent que c'est leur conseiller qui a fait des recherches.
- Deux personnes sur dix (17 %) n'ont pas fait de recherches ou de vérification des antécédents, tandis que 4 % se sont fiées à un ami ou à la personne ayant recommandé le placement.